

**R4P • Réseau Régional de Rééducation
et de Réadaptation Pédiatrique en Rhône-Alpes**

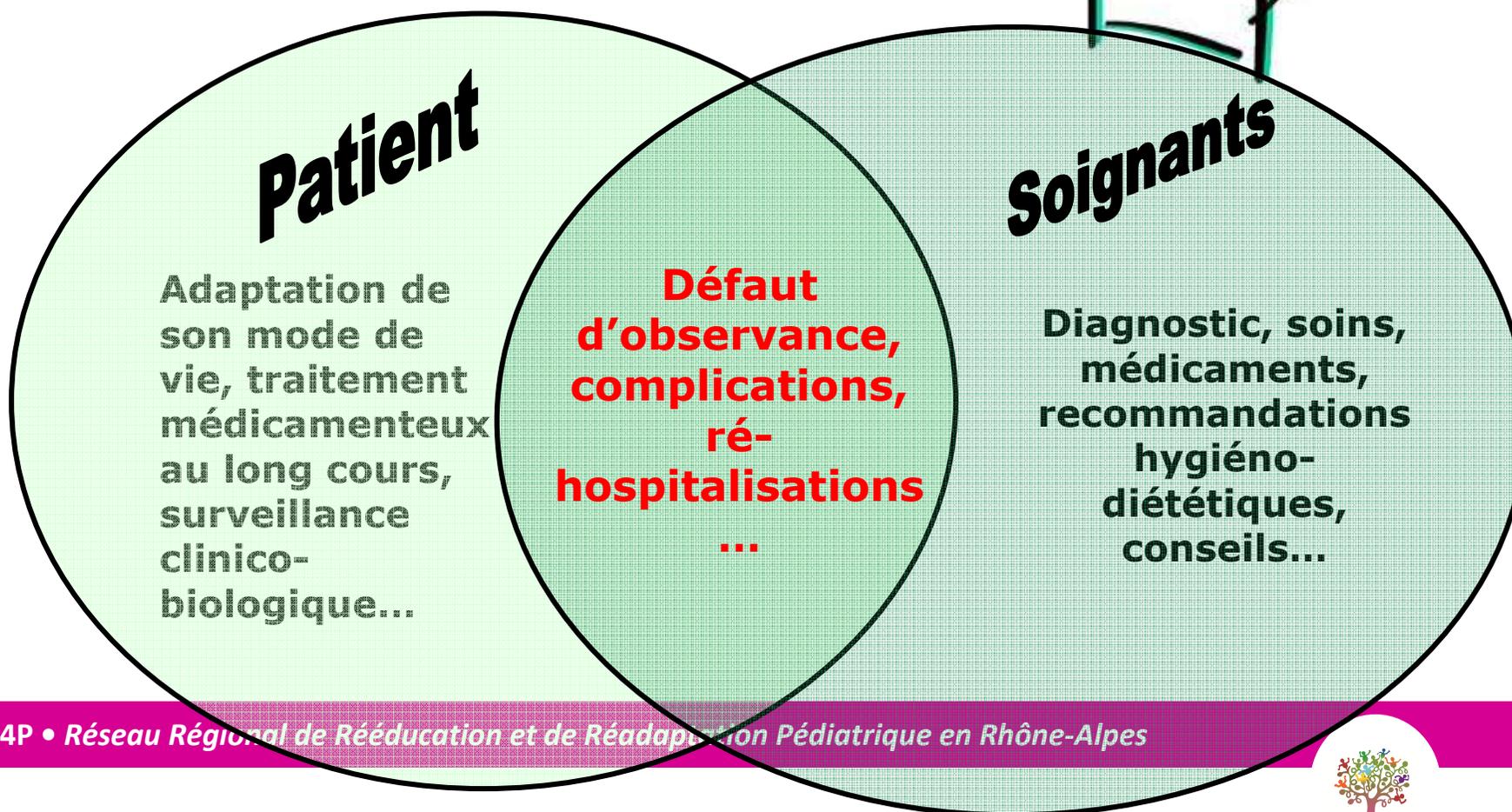
Education thérapeutique et handicap : quel rôle pour l'Unité Transversale pour l'Education du Patient (UTEP) ?

***Dr Chrystelle REY
Elisabeth VERDIER, Cadre de santé
UTEP - CHU Saint-Etienne***



Maladies chroniques

15 millions de patients en France
200 000 nouveaux cas/an



Définir l'éducation thérapeutique

« L'éducation thérapeutique s'inscrit dans le parcours de soins du patient.

Elle a pour objectif de rendre le patient plus autonome en facilitant son adhésion aux traitements prescrits et en améliorant sa qualité de vie ».

Loi HPST 2009, article 84

Définir l'éducation thérapeutique

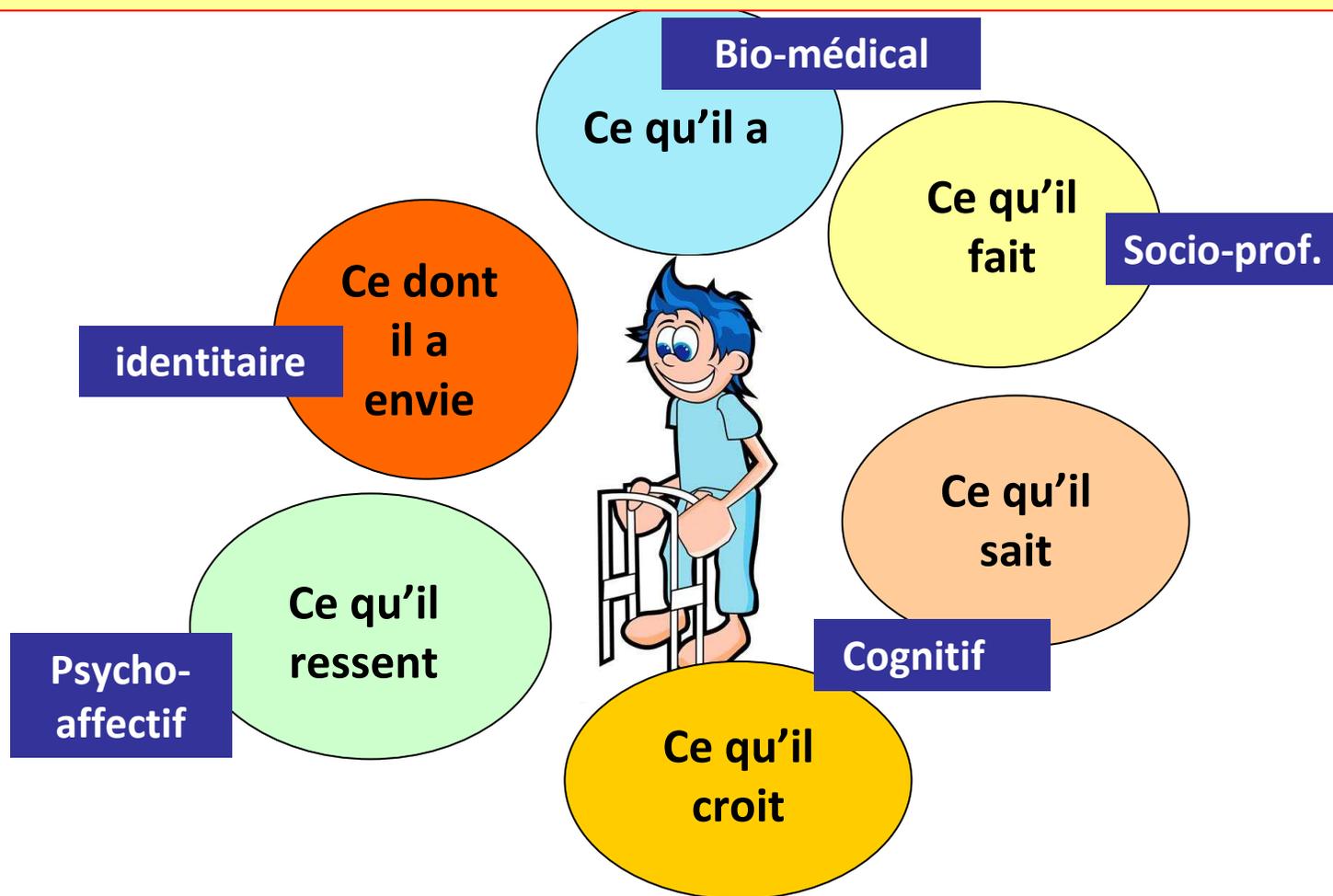
- Conscientisation et information
 - Compréhension
 - Acquisition de compétences
 - Adhérence aux traitements prescrits
 - Changement de comportement
 - Collaboration
 - Responsabilisation
 - Gestion de sa vie
 - Qualité de vie
 - Autonomie
- « **Et s'il s'agissait simplement d'aider les patients à prendre soin d'eux-mêmes ?** »
B. Sandrin Berthon
 - « **L'éducation thérapeutique est une approche humaniste centrée sur le patient, ses besoins et ses ressources.** »
A. Golay

HAS, guide méthodologique 2007

Loi HPST 2009

Rapport Saout/Charbonnel/Bertrand 2009

Diagnostic éducatif ou bilan éducatif partagé



L'ETP, une pratique :

- **centrée sur le patient** et non sur la maladie ⁽¹⁾
- **construite** : diagnostic éducatif ou bilan éducatif partagé, négociation d'objectifs avec le patient, intervention éducative et évaluation des résultats ⁽¹⁾
- **réalisée par des professionnels de santé formés** avec une **équipe pluri-professionnelle** ^{(1),(2)}

(1) **Recommandations HAS Juin 2007 – « ETP : comment élaborer un programme spécifique d'une maladie chronique ? »**

(2) **Décrêt et arrêté du 2 Août 2010 relatifs aux compétences requises pour dispenser l'ETP**

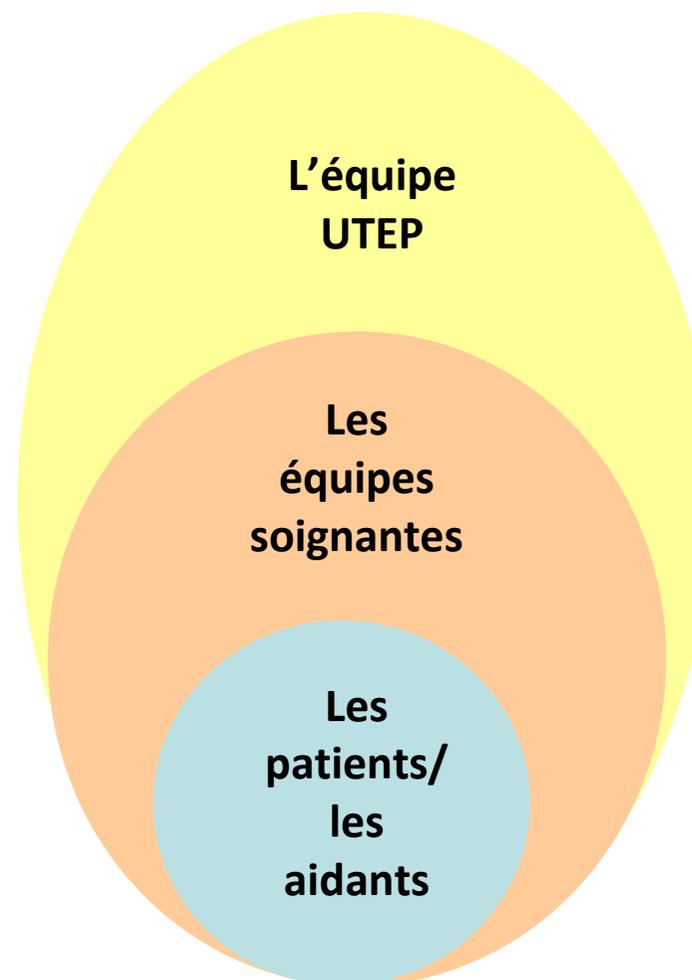
L'ETP, une pratique :

- **structurée et formalisée** dans le cadre d'un **programme obligatoirement soumis à autorisation par l'ARS** avec un cahier des charges national ⁽¹⁾ :
 - coordination par un professionnel de santé ou un représentant d'une association agréée
 - mise en œuvre par au moins 2 professionnels de santé de profession différente dont un médecin.

(1) Arrêté du 2 Août 2010 relatif au cahier des charges des programmes d'éducation thérapeutique du patient et à la composition du dossier de demande de leur autorisation

Pourquoi une Unité Transversale ?

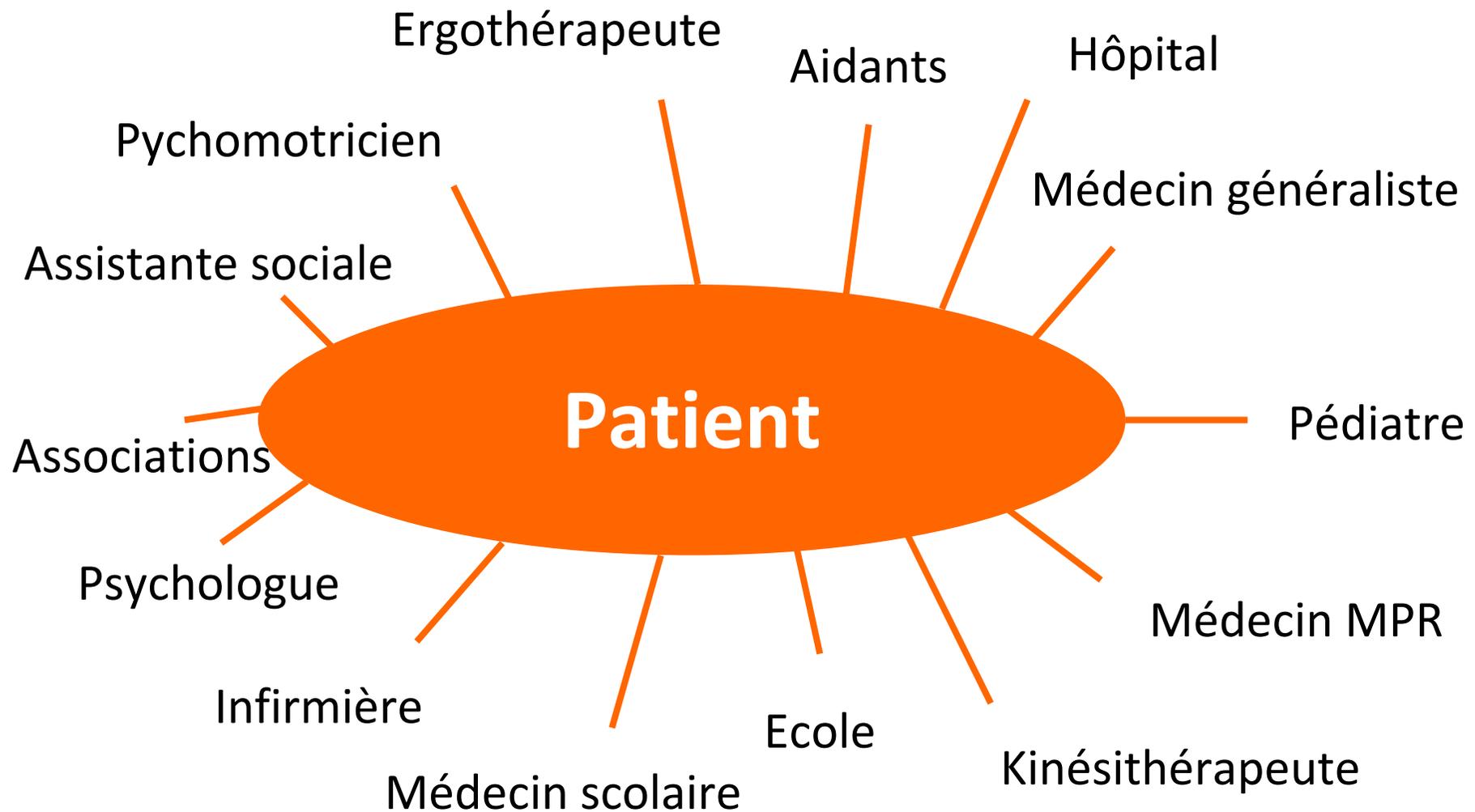
Aider les équipes soignantes déjà impliquées ou porteuses d'un projet à **formaliser et à développer leurs activités d'éducation thérapeutique** en leur proposant **une coordination et des ressources méthodologiques**



Quel rôle pour une Unité Transversale ?

- Des programmes essentiellement hospitaliers aujourd'hui **mais...**
- Une éducation thérapeutique qui doit s'exercer **au + près des lieux de vie et de soins des patients**
- La nécessité de reconnaître le rôle et de **favoriser l'implication des professionnels de santé de proximité** (avec des activités définies, des exigences de formation...et des financements adaptés !)

Education thérapeutique et handicap : quel rôle pour l'Unité Transversale pour l'Education du Patient (UTEP)

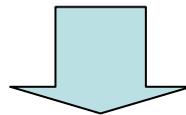


Quel rôle pour une Unité Transversale ?

- Proposer un accompagnement :
 - Aider au questionnement
 - Proposer de la ressource bibliographique et méthodologique
 - Créer du lien
 - Aider à la formation sur un projet ville-hôpital...

Un exemple de collaboration...

- À Besançon, entre l'UTEP, les diététiciennes, les soignants et les acteurs sociaux
- **Une problématique « alimentation et précarité » : comment concilier, pour un patient, des conseils diététiques adaptés à une pathologie et une situation socio-économique précaire ?**



Projet transversal co-piloté par l'UTEP et le service social CHU

Groupe de pilotage multidisciplinaire :

assistantes sociales, diététiciennes, personnels de soins et représentant des associations de patient.

Objectif :

Mieux prendre en compte l'environnement socio-économique des patients dans leur prise en charge éducative et plus spécifiquement diététique.

2 axes de travail :

1. Réaliser un état des lieux des structures extérieures existantes dans la région en matière d'aide alimentaire, et développer des outils éducatifs diététiques spécifiques pour des patients disposant de "petits budgets".

2. Améliorer, à l'hôpital, le « repérage » des patients en situation de vulnérabilité

Résultats :

- **Recenser** : 60 associations d'aide alimentaire identifiées – 1 fiche récapitulative pour chaque association – mise en ligne *via* intranet pour les soignants
- **Faciliter la venue du patient vers l'association** : lettre de liaison entre le professionnel de santé et l'association *via* le patient + 1^{er} contact tél par le soignant en présence du patient
- « **Patients à petits budgets** » : création d'outils éducatifs diététiques spécifiques mis à disposition des soignants pour leur démarche éducative : *manger équilibré avec 3,5 euros/jour, un défi !*
- **Partager** : site internet accessible aux banques alimentaires, aux associations caritatives et professionnels de santé extra-hospitaliers.
- **Mieux identifier les patients en difficulté** : le + complexe...importance de la relation soignant-soigné et de l'interdisciplinarité = **éducation thérapeutique !**

Unité Transversale pour l'Education du Patient

CHU St-Etienne

Hôpital Nord - Bâtiment C – Niveau 1

42055 ST-ETIENNE Cedex 2

Mail : utep@chu-st-etienne.fr

Tél : 04 77 82 91 64 - Fax : 04 77 82 91 65

site intranet (« réseaux – partenariats »)